

MISSION ECOTER

Mission pour l'Économie numérique,
la Conduite et l'Organisation des Territoires

Actes du Colloque en visioconférence

Big Data territorial : gouvernance des données

8 décembre 2020



BANQUE des
TERRITOIRES



Caisse
des Dépôts
GROUPE

LES
ÉMOTIONNEURS

concepteurs . créateurs . producteurs

La Mission Ecoter

Mission pour l'Economie Numérique, la Conduite et l'Organisation des Territoires

La [Mission Ecoter](#), Association loi 1901, regroupe, depuis 1997, Collectivités Territoriales (villes, départements, régions, structures d'agglomération, agences publiques, syndicats de communes, organismes consulaires et de développement économique local) et Entreprises actrices dans le secteur des collectivités (Numérique, Santé, Education, Environnement, Transports, Finances locales....) pour :

- **accompagner** les collectivités dans leurs transformations,
- **échanger** sur les usages et les services numériques aux citoyens,
- **mettre** en place une veille adaptée et efficace aux projets de transformations,
- **peser** sur les décisions politiques et administratives pour les territoires,
- **diffuser** les informations les plus fiables dans un secteur innovant,
- **former** les élu.e.s, les cadres territoriaux et les acteurs d'entreprises à l'économie numérique, aux finances, aux ressources humaines...

LES PARTICIPANTS



Philippe BOUCHET,
Directeur Collectivités territoriales – Atos



Chloé FRIEDLANDER,
*Chargée de mission smart city, Pôle
Ecosystèmes et Développement Banque des
Territoires*



Marco LANDI,
Président de l'Institut Europa



Alain MELKA,
*Modérateur
Directeur Général des Services
Mission Ecoter*



David ROBSON
*Senior Advisor Transformation – Data
Management, Investance Partners*



Mauna TRAIKIA,
*Conseillère Territoriale Déléguée au
développement numérique CA Plaine
Commune – Grand Paris*

▪ **Alain Melka, Directeur Général des Services – Mission Ecoter - Modérateur**

Bonjour à toutes et à tous, merci d'être présent pour cette nouvelle visioconférence. Après la cybersécurité, après la 5G, nous clôturons cette année par cette visioconférence organisée par la Mission Ecoter en partenariat avec la Banque des Territoires et la production technique [Les Emotionneurs](#). Aujourd'hui, nous traiterons du Big Data territorial : la gouvernance des données. En effet, si plusieurs territoires ont d'ores et déjà su faire de la loi Lemaire d'octobre 2016, cette loi pour une République Numérique, une opportunité au service de l'action publique locale, d'autres sont extrêmement prudents ou alors en retrait de ce sujet aussi technique que politique.

Méthodologie, phasage, bonnes pratiques, pièges à éviter, stratégie, confiance, sécurité, confidentialité, formation, autant d'interrogations autour du Big Data territorial que nous allons évoquer avec nos invités présents sur notre plateau virtuel.

Avant toute chose, je tiens à remercier vivement notre nombreux public, toujours aussi fidèle, qui a bien entendu la possibilité de nous poser des questions, alors n'hésitez pas ! Aujourd'hui, j'ai le plaisir d'accueillir de nombreux experts de grandes qualités et très prestigieux. Si vous le voulez bien, commençons par David Robson, vous êtes *Senior Advisor Transformation – Data Management* chez *Investance Partners*, ma première question est extrêmement naïve, mais ce n'est pas une critique certains territoires sont encore assez éloignés de ce sujet, ainsi David, qu'entendez-vous par donnée ?

▪ **David Robson, Senior Advisor Transformation – Data Management, Investance Partners**

Une donnée est une brique élémentaire d'information, je vais prendre un exemple, le nom d'une personne est une brique d'information donc ça va être une donnée. En combinant l'ensemble de ces briques, on va caractériser la personne. Une personne peut être caractérisée par plusieurs données, son nom, son âge, son adresse qui elle-même est composée de plusieurs données. Au départ c'est comme cela que nous pouvons définir une donnée.

Par ailleurs, il faut avoir à l'esprit, qu'il existe différents types de données. On distingue les données dites structurées des données dites non structurées. Le nom, l'âge sont des données structurées en effet, le nom est composé de plusieurs lettres et l'âge est composé par un chiffre, ainsi les chiffres et les lettres représentent des données structurées, c'est la vision traditionnelle que l'on a des données. Avec la multiplication des développements technologiques, nous traitons de plus en plus de données incluses dans des images, dans du son, et là on va parler de données non structurées. C'est l'avènement de la donnée non structurée qui fait qu'aujourd'hui nous assistons à l'explosion du volume des données au niveau mondial, données qui sont stockées dans des data centers ou qui circulent dans des systèmes d'informations et sur le net.

A titre introductif, le volume mondial des données va être multiplié par 50 entre 2020 et 2035. On a aujourd'hui 47 milliards de zettaoctets, un zettaoctet représente 1 milliard de téraoctets, le téraoctet vous parlera davantage, car quand vous allez à la Fnac et que vous achetez un petit boîtier, qui peut être par exemple un disque dur pour sauvegarder vos données, ces boîtiers démarrent à 2 téraoctets. Ainsi, si on divise les 47 milliards de zettaoctets par le nombre d'habitant cela signifie que chaque habitant a au moins 2 à 3 petits boîtiers. En 2035, il y aura 2100 milliards de zettaoctets, c'est à dire que chaque habitant de la planète aura une vingtaine de boîtiers contre 2 à 3 aujourd'hui. C'est cette donnée non structurée, le son, l'image, les empreintes digitales, qui fait exploser le volume de la donnée et les spécialistes nous disent que 80 pour cent de la donnée sera non structurée.

▪ **Alain Melka :**

Merci David pour ces informations, extrêmement parlantes et intéressantes. Maintenant j'ai le plaisir d'accueillir Chloé Friedlander, Chargée de mission smart city, Pôle Ecosystèmes et Développement Département de la transformation numérique et de la stratégie digitale de la Banque des Territoires. Chloé merci d'être présente parmi nous, je le disais la Banque des Territoires publie un guide sur le sujet et on aura bien entendu, l'occasion d'en parler. Chloé, qu'entendons-nous par gouvernance de la donnée ?

▪ **Chloé Friedlander, Chargée de mission smart city, Pôle Ecosystèmes et Développement Département de la transformation numérique et de la stratégie digitale de la Banque des Territoires**

Ce que la Banque des Territoires entend par gouvernance de la donnée, c'est la mise en place d'une stratégie, d'une organisation et d'outils qui vont permettre la maîtrise des données de la collectivité et par la collectivité. On sait qu'aujourd'hui c'est un enjeu capital d'avoir la maîtrise de ses données et d'avoir des outils qui permettent de les gérer. C'est pour cela que la Banque des Territoires a souhaité publier ce guide.

▪ **Alain Melka :**

Chloé nous évoquions ce guide, composé de 5 parties pour comprendre l'importance du passage à l'action et savoir comment le faire, ce guide a pour vocation d'accompagner les collectivités. Chloé, est-il urgent d'accompagner les collectivités ?

▪ **Chloé Friedlander :**

Pour la Banque des Territoires ce sujet de la gouvernance de la donnée est urgent et capital, parce que maîtriser ces données, c'est maîtriser la connaissance que l'on a de son territoire et maîtriser la capacité à agir dessus.

Aujourd'hui le constat est le suivant : ces données ne sont pas encore forcément bien identifiées par les collectivités, cela va quand même dépendre de la taille et du type de la collectivité. Le constat global est quand même là, il existe une difficulté à savoir ce qu'on a comme informations.

Pour nous, il y a des choix et des engagements politiques à prendre de la part de chaque collectivité et à toutes les échelles pour mettre en place cette gouvernance et créer cette maîtrise de la gouvernance de la donnée de la collectivité et du territoire.

Dans ce guide, nous sommes allés voir une vingtaine de collectivités qui ont mis en place des initiatives data. On a cherché les points communs mais également les différences de chacune de ces collectivités, dans les démarches qu'elles avaient pu mettre en place. Nous avons pu observer que 6 thématiques ressortent :

Tout d'abord, le déclic, qu'est-ce qui va déclencher la prise de conscience.

Ensuite les premiers pas, c'est-à-dire comment je m'y prends pour mettre en place la gouvernance de la donnée,

Ensuite vient l'organisation, comment cela se déploie, qui est le responsable à l'intérieur.

Les outils, quels outils je choisis afin de répondre à mes besoins et à l'usage aussi.

Les partenaires, c'est-à-dire les délégataires de service public, les entreprises avec qui je travaille et qui vont me fournir un certain nombre de services.

Et puis enfin, les citoyens, quand je mets en place un projet sur la donnée, comment je les implique, comment j'en discute avec ?

Pour la Banque des Territoires, il était intéressant de vous restituer quelques enseignements concernant l'ensemble de la démarche que nous avons menée avec toutes ces collectivités que nous avons pu interroger.

Dans le déclic, il peut y avoir 4 grands facteurs :

L'un peut être l'open data, commencer à me mettre en conformité avec mes obligations et publier mes données en Open Data. Cela peut me permettre de découvrir les différents enjeux autour de la donnée, les enjeux de qualité, de format, et de cas d'usages.

Deuxième facteur le RGPD : comment je me mets en conformité avec le RGPD ? Cela va m'aider à aborder les premiers sujets de gouvernance, savoir où sont les données personnelles, créer un registre de traitement, déléguer la responsabilité de la protection des données personnelles à un responsable,

Je finis sur les facteurs de déclic, il peut y avoir la réponse à un appel à projet, comme par exemple le projet « action cœur de ville », des projets européens, des projets d'innovations comme le PIA, cela peut créer un déclic, une prise de conscience.

Enfin nous avons pu observer dans d'autres collectivités, davantage le besoin de structurer les initiatives qui pouvaient être foisonnantes au sein de la collectivité, qui vont faire qu'on regarde qui fait quoi et partager les responsabilités.

Il existe 5 grands types de valeurs qui ressortent des collectivités interrogées dans les besoins en termes d'outils et de prises de décision politique. Il y a le besoin de souveraineté publique, qui passe par des formats ouverts de données, qui passe par la capacité à savoir où sont hébergées les données, de préférence dans l'Union européenne. Il y a un enjeu de protection des données des citoyens, un enjeu de transparence que ce soit par l'Open Data, par la transparence des démarches ou encore par l'open source.

Par ailleurs, il y existe un besoin de sobriété. Nous voyons bien que la question de l'empreinte carbone, l'empreinte environnementale des données et assez récurrente et de bon sens puisque les données sont utilisées pour la transition énergétique. Le dernier enjeu et le contrôle citoyen, c'est-à-dire de partager les décisions : est-ce que ces sujets sont très sensibles ? surtout lorsqu'on parle de données personnelles.

Il est donc nécessaire d'impliquer les citoyens dans les décisions de la gouvernance et dans la production de la donnée. Pour en terminer sur ce guide, je vous invite à le lire, il sera publié très prochainement, nous avons identifié différentes étapes clés. Avec une phase de diagnostic, puis la construction d'un socle que ce soit la gouvernance, la fonction data et les choix techniques, ensuite se lancer dans l'animation de cette gestion et passer à l'échelle et enfin formaliser et diffuser sa stratégie au sein de sa collectivité et au sein de ses partenaires. À la fin de ce guide vous trouverez des idées, de premières actions que vous pouvez mettre en place et avec lesquelles nous avons souhaité vous outiller, vous trouverez des références à tous les enjeux qu'il faut prendre en compte et auxquels il faut penser. Vous trouverez également un clausier type que vous pouvez intégrer dans vos documents de marchés, pensez à toutes les clauses qu'il faut avoir pour être sûr de pouvoir accéder aux données de votre délégataire, qu'elles soient également au bon format. Enfin, le dernier outil est la cartographie de l'ensemble des données, cela va vous aider à construire votre catalogue de données. Vous y trouverez les grands types de données qui sont utiles, les sources, les formats dans lesquelles et tout cela pour réaliser une boussole lorsque vous vous lancez à une cartographie des données de votre collectivité.

■ Alain Melka :

Merci Chloé, finalement c'est un véritable bréviaire pour accompagner les collectivités et les élu.es, ce guide je le rappelle sera disponible très prochainement, en téléchargement sur la banquedesterritoires.fr et sur ecoter.org.

Chloé, on reviendra sur les choix éthiques de ce que peut représenter le Big Data territorial, la gouvernance des données. Transparence, souveraineté, sensibilisation, collectivités et élu.es, nous avons maintenant le grand plaisir d'accueillir Mauna Traikia, Conseillère Territoriale Déléguée au développement numérique CA Plaine Commune – Grand Paris, c'est toujours un grand plaisir de vous retrouver et de partager votre dynamisme.

- **Mauna Traikia, Conseillère Territoriale Déléguée au développement numérique CA Plaine Commune – Grand Paris, Conseillère Municipale déléguée chargée de la smartcity et de l'innovation digitale Mairie d'Epinay-sur-Seine.**

Bonjour à toutes et à tous. Nous connaissons bien la Banque des Territoires car c'est l'un de nos partenaires et nous sommes ravis de cette belle présentation.

En 2014, nous avons souhaité nous orienter vers un vaste programme d'open innovation où nous avons associé les universitaires, les services, les élu.es et les acteurs économiques d'horizon divers et variées pour pouvoir gérer la conduite du changement en amont. Ce qui fait qu'aujourd'hui nous avons pas mal avancé et nous sommes dans une phase où nous agissons. A Plaine Commune, nous effectuons un travail de co-construction avec l'ensemble des acteurs. Plaine Commune regroupe 9 villes de Seine-Saint-Denis, 430 000 habitants, et nous avons de vastes enjeux en termes de numérique, nous sommes un territoire en pleine mutation au cœur du Grand Paris, nous avons une innovation éthique, sociale, et résolument inclusive avec la donnée que nous mettons au centre de notre stratégie d'innovation.

Sur la partie open data, nous avons remarqué que certaines collectivités se sont lancées dans l'Open Data très rapidement et d'autres comme nous on souhaitait d'abord s'assurer de la robustesse de nos systèmes d'informations en termes de cybersécurité avant de livrer la donnée territoriale stratégique pour notre innovation. Le Big Data territorial étant une donnée stratégique pour les collectivités et pour les citoyens, ce qui nous a semblé plutôt sage et de bon sens, d'un point de vue du devoir de confiance est d'être un territoire de confiance et surtout d'avoir une absolue nécessité en termes d'acceptabilité.

Nous l'avons vu notamment avec la Covid-19, nous avons pu observer que cette période a été un accélérateur d'acceptabilité du Numérique et du traitement de la donnée. Premier point, la donnée est centrale dans l'innovation au même titre que dans le secteur privé, les collectivités se doivent d'innover en offrant de nouveaux services aux citoyens. Dans le secteur privé, je cite souvent l'exemple de Michelin qui a utilisé ses données sensibles à son activité, qu'il n'a pas partagé mais qui lui a permis d'améliorer son service à ses clients. Au même titre les données territoriales doivent être porteuses à la fois d'une meilleure connaissance de notre territoire mais aussi de pouvoir proposer aux citoyens un nombre de nouveaux services, j'aime à évoquer le service public de demain.

Nous voyons bien qu'aujourd'hui : les citoyens sont de plus en plus exigeants. Les collectivités territoriales ont de plus en plus de données personnelles, cela va de l'acte de naissance, de la carte d'identité, du passeport, de la demande d'aide etc. Ainsi nous connaissons les interactivités entre la population et la collectivité donc on se doit de pouvoir protéger les citoyens.

Pour rebondir aux propos de Chloé, l'une de mes premières actions fut de sensibiliser, de créer des rendez-vous avec les élu.es, les DSI et les services. La première chose est d'associer le service juridique, en effet il y a encore quelques années de cela les données n'apparaissaient que très timidement dans les contrats, les DSP, mais également dans les logiciels qui sont utilisés par les services.

Nous sommes vraiment les garants du respect des données, de leurs usages et de tout le cycle de vie de la donnée, que ce soit de son origine, de son traitement, il faut vraiment que la collectivité territoriale soit propriétaire mais aussi le garant de l'usage des données. C'est vraiment un point très important !

Ce n'est pas le sujet mais la cybersécurité doit être en amont dans tous les projets des collectivités concernant la donnée. Elle est aussi la garante du respect de la confidentialité et de la protection des données qui sont plus que personnelles, que ce soient des données brutes ou retravailler. Nous avons trois grands enjeux avec la donnée territoriale. Vous évoquiez la transition écologique, c'est un sujet qui fut abordé chez nous avec les citoyens en amont, mais également la transition énergétique afin de préparer le service public de demain, la transition écologique et la transition énergétique gèrent également les mobilités.

On a un territoire qui va accueillir les JO de 2024, avec plus d'une dizaine de millions de spectateurs, il faudra gérer la mobilité de ces spectateurs avec l'impact écologique que cela peut avoir. Nous sommes donc sur des plateformes de données territoriales dont la propriété et la gouvernance sont gérés par la collectivité.

J'aime à citer l'exemple d'Épinay-sur-Seine, ville dans laquelle je suis élue, chargée de la smart city. Ainsi, nous nous sommes posés très vite la question de la gouvernance, avec la création d'un comité d'éthique présidé par le politique, car le politique a un devoir de tiers de confiance autour de toutes ces problématiques de Big Data.

Par ailleurs, David a évoqué l'augmentation du volume de données. Avec cette crise sanitaire de la Covid-19 nous avons appris la résilience, elle nous permet d'anticiper des événements que nous n'arrivons pas à prédire. Avec tout ces volumes-là, nous avons intérêt à être résilient et à anticiper tout ce qui est autour de la sécurité des usages et surtout aborder la révolution quantique qui sera d'une très grande richesse afin de préparer le service public de demain.

Enfin, je regardais ce matin les statistiques d'équipement des smartphones en France. Nous allons avoir une production de données qui va être exponentielle ! C'est également une richesse dont les collectivités doivent s'emparer dans leurs interactions afin de produire le service public de demain, avec les acteurs économiques, avec les citoyens et avec les universitaires. Nous avons donc de véritables enjeux à venir et l'histoire de la révolution quantique ne fait que commencer.

▪ **Alain Melka :**

Nous l'avons bien compris Mauna : soyons, des innovateurs ! Nous reviendrons sur le sujet tout l'heure avant de passer à Marco Landi, on me demande si ce guide est téléchargeable ? Je parle sous l'autorité de Chloé, il sera téléchargeable dans quelques jours c'est bien cela ?

▪ **Chloé Friedlander :**

Effectivement, c'est imminent, nous sommes sur les derniers détails de mise en page, il sera de toute façon publié en décembre.

▪ **Alain Melka :**

Il sera bien entendu téléchargeable sur banquedesterritoires.fr et sur ecoter.org. Une autre question : comment les collectivités se font-elles aider ? Bien entendu il y a la Mission Ecoter et il y a ce guide, on rentrera plus en détail plus tard sur cette question avec Mauna et Chloé. Sans plus tarder, il nous attend patiemment tout comme Philippe Bouchet et nous en sommes très honorés, Marco Landi, merci d'avoir répondu à notre invitation c'est un immense honneur pour nous de vous recevoir pour cette première autour de la gouvernance des données. Marco vous êtes Président de l'Institut Europa et Président Smart Deal du Conseil Départemental des Alpes Maritimes, vous êtes un passionné de technologies, d'innovations, ancien Président de Texas Instruments et d'Apple. J'entends beaucoup parler de cette maison de l'intelligence artificielle basée dans les Alpes Maritimes, si vous pouvez en dire quelques mots avant d'évoquer les données et l'intelligence artificielle ?

▪ **Marco Landi, Président de l'Institut Europa**

D'abord un grand merci de m'avoir permis d'être présent parmi vous aujourd'hui. Je voudrais, après avoir écouté Chloé sur la partie théorique, c'est-à-dire comment aider les différentes collectivités territoriales à se mettre dans la transition numérique, je voudrais évoquer quelque chose que nous avons déjà entamé, des actions que nous avons déjà menées afin d'améliorer la communication entre le département et le citoyen.

Il y a 2 ans, le Président Ginésy, Président du conseil départemental des Alpes-Maritimes, m'a demandé de l'aider dans la transition numérique du département. A cet effet, nous avons créé le smart deal, dont je suis le Président. Nous avons 4 différentes activités, La première, c'est le smart département, nous avons comme stratégie de passer d'une bureaucratie à une « datacratie » afin d'avoir une meilleure démocratie du service public, en dématérialisant le plus possible ce qui touche aux données, et là il faut un mot que je n'ai pas encore entendu, l'utilisation de l'intelligence artificielle.

Pour transformer la grande quantité de données disponibles, il faut l'intelligence artificielle. Maintenant, nous créons beaucoup de services complètement dématérialisés en utilisant aussi des agents virtuels. En effet, le citoyen lorsqu'il s'est identifié auprès du département ou de la mairie avec son identité numérique, il peut recevoir directement à la maison tout ce dont il a besoin, c'est le smart département. Le deuxième volet est le smart building. Sur notre territoire nous avons beaucoup de problématiques climatiques, sismiques, inondations. Ainsi nous sommes en train de créer une plateforme via l'intelligence artificielle, qui va permettre de gérer une crise comme celle d'il y a quelques semaines dans l'arrière-pays niçois, une situation incroyable, qui a mis en grande difficulté une partie de la population. L'idée est d'avoir quelque chose qui permette de répondre plus vite et de manière la plus efficace possible afin de rendre service à la population qui pourrait être impactée.

Le troisième volet, c'est créer les talents pour l'intelligence artificielle de demain, c'est le smart éducation. Nous avons créé la possibilité pour les collégiens et les lycéens d'apprendre ce qu'est l'intelligence artificielle, le Numérique. Nous avons donc créé la Maison de l'intelligence artificielle. Dans les Alpes maritimes, nous avons l'un des plus grands technopoles d'Europe qui s'appelle Sophia Antipolis où il y a 35 000 travailleurs, c'est vraiment quelque chose de formidable. Nous avons surtout gagné l'appel à projet du Président Macron, qui est un véritable moteur pour toutes les activités d'intelligence artificielle, dans la recherche, l'innovation, la gouvernance de données.

On a donc voulu installer une structure qui change la relation entre le citoyen et le Numérique, c'est la Maison de l'intelligence artificielle. On y fait de grandes conférences, afin de sensibiliser le grand public aux enjeux de l'intelligence artificielle. Malheureusement beaucoup de gens ont peur de l'intelligence artificielle, notamment sur le fait que « la machine » et « le robot » se substituent au travail des individus. Cette Maison de l'intelligence artificielle est donc là pour sensibiliser. Le deuxième volet ce sont les activités à destination des jeunes, enfin nous mettons à disposition des start-ups des grands ordinateurs avec de grande capacité de calculs pour faire du *deep learning* et du *machine learning*.

▪ **Alain Melka :**

Merci Marco ! Nous allons revenir bien évidemment sur l'importance de l'intelligence artificielle dans l'utilisation des données et là j'aimerais avoir une réponse précise. Avant cela n'oubliez pas de poser vos questions. Elles sont nombreuses ! Un constat de notre public : 17 % de la population en 2019 n'avait toujours pas de smartphone ; et aussi cette question qui revient de manière régulière : comment les collectivités se font-elles aider ?

Avant de pouvoir répondre à cette question, je vais donner la parole à Philippe Bouchet, Directeur des Collectivités territoriales chez Atos, Atos qu'on ne présente plus. Philippe en préparant cette visioconférence vous évoquiez une plateforme numérique comme levier pour développer de nouveaux services, en s'appuyant sur l'utilisation progressive et efficace des données, qu'en entendez-vous par là ?

▪ **Philippe Bouchet, Directeur Collectivités territoriales - Atos :**

Bonjour à toutes et à tous, juste avant de répondre à cette question, tout d'abord je veux revenir sur le fait évoqué par David, en indiquant que 80% des données sont non structurées. La grosse différence avec ce que l'on a connu depuis 20 ans, elle est là ! En effet, la gestion de la donnée telle qu'on la concevait il y a encore 10 ans était tout de même plus facile. En effet, on s'adressait alors à des données, au sein des applications de la collectivité. Et il faut un travail, qui n'est bien évidemment pas simple, de « les faire sortir », de « dessiloter » application par application, pour en faire des données de type open data. D'ailleurs, Chloé a bien insisté sur le fait qu'effectivement la première chose qui a été faite, mais qui reste encore à faire, c'est de produire des données qui viennent de l'Open Data, parce que ça permet la création d'entreprises au niveau local, tel que le voulaient les Américains dans leurs rêves les plus fous.

Concernant la plateforme de données. On est parti du constat chez Atos, comme chez l'ensemble des clients de grandes collectivités ou autre, car nous gérons énormément de services partout dans les collectivités territoriales en France, on est parti du constat, que l'on parlait de Smart City depuis 20 ans, or, il faut arrêter de parler de Smart City, en tout cas moi j'arrête d'en parler ! Je parle désormais de territoire intelligent. Tout simplement parce qu'il s'agit de mettre en œuvre, l'utilisation des données pour rendre de nouveaux services aux citoyens mais également pour les collectivités elles-mêmes, ce fut d'ailleurs bien mis en valeur par Madame Traikia.

L'idée est simple, c'est un véritable schéma directeur du Numérique. On parle de plateforme de territoire intelligent, c'est un ensemble de processus, de méthodes et bien entendu d'outils qui vont permettre à la collectivité, si possible regroupée, en effet c'est plus facile pour un EPCI, que pour une commune seule, d'avancer et d'avoir les budgets nécessaires, et on crée une véritable plateforme pour essayer de faire quoi ? D'aller chercher les bonnes données, les fameux 80% de nouvelles données. Il y a les 20 % des applications, mais il y a tout le reste !

Tout d'abord, où faut-il aller chercher ces données-là ? Suivant quel métier on va choisir ces données-là ? Est-ce qu'on va d'abord décider d'avancer sur un projet de mobilité ou un projet d'écologie etc. Ensuite, il y a la mise en œuvre des données, faire en sorte que les données puissent être compatibles les unes avec les autres. Par ailleurs, il y a la démarche qui a été soulevé par Marco, qui est la plupart du temps d'utiliser les capacités de l'intelligence artificielle pour produire, à partir des données, une véritable information, qu'on va ensuite délivrée sous une forme soit de tableau de bord, souvent en interne à destination du Directeur Général des Services, des élu.es, ou alors soit des applications à destination des partenaires et des citoyens.

La plateforme numérique de territoire intelligent est un vrai schéma directeur de territoire intelligent. Concernant ces plateformes et ce que l'on dit au quotidien aux collectivités : c'est à vous de vous emparer de la donnée ! Comme le disait Mauna, c'est à vous de devenir tiers de confiance vis-à-vis des citoyens, si vous ne voulez pas que les données soient monnayées de manières différentes par des acteurs extérieurs et souvent en dehors de l'Europe. Ces plateformes de territoire intelligent, cette stratégie de schéma directeur, est vraiment au cœur de la gouvernance de la donnée. Alors comment la met-on en œuvre ?

Nous ce que nous préconisons, c'est d'y aller doucement, c'est-à-dire prévoir un socle sur lequel on va commencer à travailler sur un métier donné. Je vais prendre un exemple, il se trouve que nous Atos, nous sommes très « fan » de l'utilisation de l'imagerie spatiale pour les besoins des collectivités. Nous travaillons avec des organismes européens pour la bonne utilisation des images satellites à des fins d'écologie, à des fins de gestion de réserves foncières etc. Une collectivité peut se dire, j'ai besoin d'une meilleure visibilité sur la gestion de ma réserve foncière, je voudrais mettre en œuvre mon PLUI, ça c'est un acte très fort de la gestion de la donnée, parce qu'aujourd'hui ce n'est pas le cas ! En effet, et Madame Traikia ne me contredira pas, la plupart du temps, ces documents ne sont pas en version numérique.

Or, cela serait le cœur de la démarche de territoire intelligent, c'est-à-dire gérer à la fois les données qui sont dans des systèmes géographiques, des logiciels, qui permettent de traduire sur un écran l'ensemble des données foncières de l'intercommunalité. On pourrait mêler cela à de nombreuses informations qui existent déjà, venant des images satellites et qui ne coûtent pas chères, qui permettraient de remplacer en une année, les coûts souvent prohibitifs de gestion de bureaux d'études techniques.

Par ailleurs, on pourrait mêler cela à un tas d'informations, dans ces fameux 80% qui viennent d'autres secteurs comme celui du monde du transport. On pourrait lier cela avec toutes les informations que les collectivités ont réussi à obtenir de l'Open Data. Dans ce cas-là, si une collectivité souhaitait partir d'un PLUI numérique, cela permettrait de prendre des décisions beaucoup plus rapidement à l'échelle du territoire, et nous, Atos, nous pourrions leur dire vous avez choisi votre sujet de métier, derrière réfléchissons ensemble si vous le souhaitez sur les différentes strates à mettre en œuvre d'une plateforme pour que les données restent véritablement propriété de la collectivité et de ses citoyens.

L'idée est de réfléchir où doit-on installer cette plateforme ? Soit dans la collectivité, soit pourquoi pas dans le cloud, et dans ce cas-là nous préconisons un cloud européen. Ensuite, quels sont les outils afin de faire en sorte que toutes les données soient intelligibles ensemble, là encore et c'est l'ADN de notre groupe nous nous appuyons sur ce qui se fait en Europe et notamment il y a une démarche open source de notre groupe avec le projet FIWARE. C'est un projet européen qui permet la gestion transverse de données afin de mettre au bon format toutes les données avant de les traiter. Beaucoup de villes européennes sont partis là-dessus, alors que nous sommes très en retard en France. Nice Métropole a foncé là-dessus, j'en profite pour le dire, et également Bordeaux. L'idée de ce schéma directeur de territoire intelligent, pour moi c'est véritablement la façon dont on pourrait permettre plus facilement, en tout cas d'assurer, une vraie bonne gestion de la donnée pour une collectivité.

▪ **Alain Melka :**

Merci Philippe, vous qui êtes toujours autant passionné. J'ai une question pour Marco, plutôt une réflexion, on nous dit : avant de passer à l'intelligence artificielle, il faut changer les mentalités et faire comprendre l'importance de la gouvernance des données et ce n'est pas simple. Il y a plutôt des outils pédagogiques à mettre en place sur la gouvernance des données avant peut-être de tenter « d'évangéliser » peut-être le grand public à l'intelligence artificielle, vous êtes d'accord Marco Landi ?

▪ **Marco Landi :**

C'est exactement ce que nous faisons, tu as également cité que je suis le président de l'Institut EuroPIA, un institut qui a cette mission de sensibiliser le grand public aux enjeux de l'intelligence artificielle. L'autre point important et de faire comprendre la valeur des données au sein des structures et des institutions parce que je ne pense pas qu'actuellement cela soit bien compris.

▪ **Alain Melka :**

Également une autre question, Big Data et collectivités moyennes et rurales ? Apparemment là aussi nous sommes dans les déserts numériques que nous pouvons constater en France. Qui veut se pencher sur la ruralité, les nouvelles technologies et le Big Data territorial ?

▪ **Chloé Friedlander :**

A la Banque des Territoires, nous avons un programme « Actions cœur de ville » qui est à destination des villes moyennes où nous visons vraiment à accompagner la revitalisation des collectivités et de se servir des données comme un moyen d'accompagner cette revitalisation. Notamment nous l'avons vu dernièrement avec le soutien aux commerçants via la digitalisation de ces petits commerces. Dans ce programme « Actions cœur de ville » il y a des crédits d'ingénierie pour accompagner les 222 villes sur ces sujets de la donnée que ce soit comprendre et comment mettre en œuvre les premières actions afin de pouvoir expérimenter une solution qui utilise les données ou une plate-forme open data ou même des solutions via l'intelligence artificielle pour traiter les données.

Concernant la ruralité, il y aura bientôt un programme qui s'appellera « Petites villes de demain » où il y aura un volet innovation qui sera assez important. Voilà quelques éléments de réponse, il y a évidemment des enjeux de Big Data dans ces échelles de collectivités et d'ailleurs les agriculteurs sont parmi les populations les plus connectées et les plus avancées en termes de compétence numérique.

▪ **Alain Melka :**

Philippe, vous souhaitez ajouter quelque chose peut-être ?

▪ **Philippe Bouchet :**

Simplement précisé que justement le territoire intelligent s'adresse à toutes nos communes réparties sur l'ensemble du territoire national et notamment les communes rurales, le but étant de fournir de nouveaux services pour l'ensemble de ces populations, l'ensemble de ces communes. Enfin, il n'y a pas forcément besoin de haut débit pour faire beaucoup de choses sur un territoire intelligent !

▪ **Alain Melka :**

Merci Philippe, Mauna vous souhaitez ajouter quelque chose ?

▪ **Mauna Traikia :**

Oui je voulais juste réagir aux propos de Marco Landi, concernant l'intelligence artificielle. En effet, je pense qu'il y a encore un grand chemin à mener afin que nous ayons tous ensemble une définition commune de l'intelligence artificielle. Que mettons-nous derrière l'IA ? Car pour des « avertis » comme nous cela nous parle mais pour le grand public, c'est plutôt un frein. Aussi, il y a un vrai travail de fond à mener sur ce sujet. Je crois que le législateur a aussi beaucoup de travail à faire autour de la donnée. Par exemple, dans ma commune à Épinay-sur-Seine, nous nous sommes dotés de choses, précédemment évoquées par Atos ou par Marco, comme un schéma directeur etc.

La maîtrise de notre destin numérique au niveau local, territorial, départemental, régional, national voir même européen passera inévitablement par la gouvernance de la donnée. L'hébergement de la donnée est important mais ce n'est pas le fond du sujet. La donnée porte des sujets internationaux, comme la souveraineté qui se cache derrière et la gouvernance numérique au niveau international. Enfin, concernant le sujet de la gouvernance des données territoriales on a l'arbre qui cache la forêt et les enjeux sociaux et économiques sont juste énormes afin de piloter le chemin des possibles pour demain.

▪ **Marco Landi :**

En effet et si je peux me permettre avant que les Américains et les Chinois s'en occupent pour nous !

▪ **Alain Melka :**

Pour aller dans le sens de Mauna, plusieurs remarques venues du public : il est important d'être dans la réalité des territoires et de faire preuve d'une certaine pédagogie, merci pour toutes vos inspirations, en effet le passage à l'opérationnel est le premier enjeu. Une autre remarque : les données techniques propres aux territoires, qualité de l'air, mobilité, consommation et leurs usages, débattus collectivement et démocratiquement permettraient de fluidifier les trafics, de diminuer les consommations et de mobiliser les énergies renouvelables de façon plus optimale. Ensuite, l'Occitanie data dont Atos est membre promeut une charte éthique de la donnée, qu'en pensez-vous ? Alors là, c'est pour Philippe.

▪ **Philippe Bouchet :**

C'est effectivement obligatoire, c'est une démarche entreprise par les collectivités de la région Occitanie. Atos ne fait qu'aider. On le voit bien : l'éthique est fondamentale. On en revient à ce qui a été dit précédemment, l'intelligence artificielle est un formidable moteur et je rejoins Marco en ce sens. En effet, il faut que nous arrêtons le retard que nous avons, il faut y aller ! Par exemple, chez Atos, nous utilisons des serveurs quantiques. Si nous n'allons pas vers l'intelligence artificielle, ce sera une catastrophe pour l'Europe. Maintenant, il y a en parallèle à traiter la question de l'éthique, au niveau d'Occitanie data cela faisait partie du socle qui a été pris de leur côté.

▪ **Alain Melka :**

Merci Philippe. David Robson, quelques mots ?

▪ **David Robson :**

Peut-être un mot pour rebondir sur les réponses qu'ont apportées Chloé et Philippe notamment sur la question de la fracture territoriale. Ainsi, je dirais simplement que la Banque des Territoires si elle développe des services, dont Chloé a fait allusion, des services extrêmement ciblés pour répondre à des besoins territoriaux, c'est parce-que sauf erreur de ma part elle-même travaille sur les données et à un projet de Data science et de sensibilisation d'un certain nombre de données qu'ils viennent des territoires et d'autres sources comme par exemple l'INSEE etc.

Par ailleurs, sa couverture est complètement nationale et toujours sauf erreur de ma part, elle n'est pas pour telle ou telle ville mais bien au niveau national et ne fait pas de distinction entre les territoires. C'est un exemple qui montre qu'effectivement grâce à une utilisation intelligente de la donnée, notamment à travers la data science, elle va avoir des réponses de plus en plus ciblées en termes d'offre de services par rapport à telle ou telle offre territoriale.

▪ **Chloé :**

Bien évidemment nous pouvons analyser les données existantes de nos clients, des données qui sont ouvertes et qui existent dans les territoires. Après nous n'avons pas accès directement aux données de la collectivité et sur ses services.

▪ **Alain Melka :**

La garantie du citoyen, c'est cela mesdames, messieurs ? Quelles garanties ? Car nous parlons de plateformes de souveraineté de beaucoup de choses mais le citoyen là-dedans ? Mauna nous disait qu'il était important que le citoyen soit au centre de toutes ces problématiques. Bien évidemment autour de cette table, de ce plateau virtuel, nous sommes tous d'accord. Mais quelle garantie peut avoir le citoyen ? On parle de RGPD etc., mais dans le cadre par exemple des plateformes qu'en est-il ?

▪ **Mauna Traikia :**

On doit pouvoir garantir la sécurité « physique » des données et des flux des informations qui les concernent. On doit pouvoir également garantir le cycle de vie de la donnée, de sa naissance à son usage et même à son interprétation, c'est-à-dire quand on est tiers de confiance, on doit aller au-delà du RGPD et on doit couvrir l'ensemble du cycle de vie de la donnée et surtout la promesse, la proposition de valeur que nous devons avoir vis à vis de nos citoyens. En effet, le Numérique est au service du citoyen, il est là pour aider le citoyen, être facilitateur du citoyen. Il existe des plateformes, je cite régulièrement l'exemple de Pittsburgh que je connais bien : ils ont mis en place une plateforme numérique où on est sûr de l'aménagement de territoire et sur la gestion de projet collectif en mettant en lien à la fois les besoins remontés par l'analyse des données avec les propositions d'acteurs privés et le décideur public. Ce que nous devons vous garantir est là ! il y a un côté d'acceptabilité qui est essentiel par le citoyen. En effet, les décisions finales appartiendront aussi à l'humain et de manière concertée à cette participation à la gouvernance.

▪ **Alain Melka :**

Merci Mauna, le temps court malheureusement trop vite, on a une autre question : « Pouvez-vous m'expliquer la souveraineté numérique ? » David, c'est à vous, puis nous allons accélérer et conclure car nous sommes presque au terme de notre visioconférence.

▪ **David Robson :**

La question est une bonne transition aux propos que je voulais émettre sur certains points évoqués durant cette visioconférence. Notamment par rapport à la responsabilité d'un.e élu.e ou d'un cadre de collectivité. Concernant la donnée, il faut effectivement maîtriser 2 points : le premier point fut évoqué par Chloé quand elle a mentionné l'existence d'une cartographie, d'un catalogue de données dans guide qui sera prochainement publié par la Banque des Territoires ; par ailleurs, comme l'a évoqué Mauna, la donnée est une richesse, on parle de patrimoine data. Il est important comme pour les dirigeants d'entreprises, que les élu.es et les cadres territoriaux comprennent le contenu du patrimoine data de leurs collectivités ce contenu peut-être extrêmement riche, on parle bien tendu des données concernant les citoyens. Je finis par évoquer des données géographiques avec des projets qui sont liés à l'image satellite, nous pouvons évoquer des données écologiques, des données économiques. Ce patrimoine est extrêmement riche, mais il faut au minimum avoir soi-même une bonne vision de celui-ci. Ainsi, il faut se réapproprier ce patrimoine. De quelles données ma collectivité est-elle propriétaire ? quel est son patrimoine ? Il faut que l'ensemble des élu.es et des cadres des collectivités aient une vision partagée sur ce patrimoine. Le deuxième axe, afin d'avoir cette souveraineté au niveau local, est d'en maîtriser les usages, qui peuvent en être multiples. Mais si on connaît son patrimoine et quand on comprend les usages on a déjà fait un pas vers cette appropriation dont vous parliez.

▪ **Alain Melka :**

Merci David, Marco vous souhaitez rajouter quelque chose ?

▪ **Marco Landi :**

La plus grande partie des données privées sont aujourd'hui tombées dans les mains soit des géants du web américain ou chinois. Ça c'est le risque de notre souveraineté nationale ! Et c'est sûr cela qu'il faut alerter le citoyen. Ainsi, il est primordial de faire comprendre l'importance de la donnée, mais également de savoir qui détient la donnée et sur cela il y a un débat, que doivent avoir les élus, les citoyens, les institutions et les entreprises. En effet, nous sommes en train de perdre notre souveraineté nationale !

▪ **Alain Melka :**

Merci Marco, nous arrivons je le disais au terme de cette visioconférence, bien sûr tout n'a pas été dit, mais nous reviendrons sur ce sujet en 2021. Je vais demander à nos invités quelques mots de conclusion. Nous allons commencer par Mauna, honneur aux dames, et on terminera par Chloé qui évoquera ce fameux guide qu'on attend avec beaucoup d'impatience. Nous avons eu beaucoup de questions à ce sujet notamment sur sa disponibilité etc.

▪ **Mauna Traikia :**

Si j'avais une idée que les amis élu.e.s des collectivités puissent retenir, c'est que nous avons une richesse énorme en termes de développement grâce à nos données territoriales. En effet, j'adhère complètement au discours de Marco Landi, qui a très bien résumé cette souveraineté et ses enjeux. Ce que je souhaite, c'est que nous soyons innovateurs et non pas suiveurs sur ce sujet-là ! Il existe un champ et un domaine des données territoriales qui nous est ouvert sur lequel nous avons encore la propriété et la main, ne nous laissons pas prendre cette richesse-là. Protégeons nos données des collectivités territoriales et assurons-nous de les faire évoluer au service des citoyens en mettant l'humain au centre.

▪ **David Robson :**

Je rejoins complètement Mauna sur cette notion de richesse qui est entre les mains de nos territoires. Je rajouterai peut-être un petit point, en France et en Europe plus largement nous avons un certain développement sur la réflexion concernant l'éthique par rapport à la donnée, le RGPD en est la preuve. D'autres pays, comme Singapour y réfléchissent également, mais mondialement nous avons tout de même une certaine avance sur ce sujet-là, je pense que c'est un avantage pour nos collectivités en France et plus largement en Europe.

▪ **Marco Landi :**

Nous avons perdu la bataille des données concernant les plateformes commerciales, c'est impossible de la regagner. Nous avons les données des territoires et les données des entreprises. Ainsi en Europe, il faut que nous ayons la possibilité de les protéger et d'utiliser les nouvelles technologies comme l'intelligence artificielle afin de créer des plateformes qui vont permettre l'innovation et de nouvelles possibilités pour le commerce et l'activité.

▪ **Alain Melka :**

Merci Marco d'être intervenu, ce fut un immense plaisir tout comme l'ensemble de nos intervenantes et intervenants, comme vous le savez, vous êtes les bienvenus à la Mission Ecoter.

▪ **Philippe Bouchet :**

Je souscris à tout ce qui a été dit ! Je rajouterai pour prendre un angle différent et pour revenir sur la question qui était posée concernant la ruralité. Paradoxalement, il ne faut pas avoir peur de la gestion de la donnée, il ne faut pas avoir peur de la donnée. Il ne faudrait pas que ceux qui nous regardent pensent que c'est une montagne extrêmement dangereuse et qu'il y a trop de risques à vouloir gérer la donnée sans en connaître forcément les auteurs. Chez Atos, ce que nous disons c'est avancer, avancer sur des expérimentations qui ont un sens dans le cadre d'un schéma directeur global, c'est ce que j'ai modestement tenté d'expliquer durant cette visioconférence. Avancer sur des données qui sont utilisables depuis les objets connectés liés ou en dehors des applications, il y a beaucoup de choses à faire. Il ne faut pas y avoir peur d'y aller, il faut commencer par un cas concret bien entendu nous sommes capables de vous aider.

▪ **Alain Melka :**

Chloé, quelques mots sur le Guide qui je le rappelle sera téléchargeable très prochainement sur le site de la Banque des Territoires, banquedesterritoires.fr.

▪ **Chloé :**

J'ai beaucoup appréciée la conclusion de Philippe. Effectivement, le but de ce Guide est de se dire, à l'échelle locale, vous pouvez vous lancer, mais rassurez-vous l'enjeu n'est pas d'avoir de suite une souveraineté par rapport aux plateformes, toutefois ayez la souveraineté locale afin de mettre les clauses qu'il faut dans vos marchés pour être sûr d'avoir la propriété sur vos données et puis vis-à-vis du citoyen. J'avais envie de dire, qu'il y a aussi des choix politiques qui peuvent être fait. Dans le projet que devait monter Google au Canada et qui a pris fin, il y avait l'idée de signaler les capteurs présents dans l'espace public pour que les citoyens soient informés et qu'ils comprennent à quoi ils servent. Voilà, il y a encore plein de choses à faire, plein de choses à imaginer sur le dialogue avec les citoyens comme qu'est-ce qu'on autorise ? Qu'est-ce qu'on ne souhaite pas faire ? Il existe un vrai débat autour de cela. Ainsi, il y a encore de belles perspectives pour tous les élu.e.s qui nous regardent et c'est vraiment un sujet passionnant. Juste un dernier mot, la Banque des Territoires va sortir un guide sur l'intelligence artificielle qui pourrait également prolonger les réflexions sur le sujet.

▪ **Alain Melka :**

Merci Chloé ! Nous avons de belles perspectives tous ensemble sur ces différents sujets Mesdames, messieurs un grand merci, j'espère que vous avez pu éclairer le nombreux public qui nous a suivi et je l'en remercie. Cette visioconférence sera disponible en replay dans quelques heures et les Actes dans quelques jours.

Mes remerciements à notre partenaire de longue date la Banque des Territoires, et la production technique, les Emotionneurs, ils sont à Paris où je suis aujourd'hui, mais également à Nancy, il y a Alexandre, Antoine Charlotte, Philippe, Manon qui est en face de moi. Je remercie également Natalie Herrouin et Quentin Meullemiestre qui m'ont aidé à préparer cette visioconférence. On va se retrouver très rapidement, l'année prochaine, bonne fin d'année, dans une année très particulière, mais soyons et restons optimistes, prenez soin de vous et à très vite, au revoir.

